

# Appel de candidatures

Emploi régulier (35 heures/semaine du lundi au vendredi)  
Possibilité de télétravail selon les règles établies

École nationale de police du Québec

## **Conseillère ou conseiller au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie (6215)**

Salaires annuels 50 682 \$ à 92 313 \$ (échelle 2023)

Le salaire est déterminé en fonction de la scolarité et de l'expérience reconnues

CONCOURS N° : J0224-0349

Tu recherches un milieu de travail attrayant et stimulant? Tu aimes relever des défis et tu souhaites contribuer au succès d'une équipe dynamique?

L'École nationale de police du Québec (ENPQ) est actuellement à la recherche d'une conseillère ou d'un conseiller au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie. Ce programme, au cœur de la mission de l'organisation, a pour objectif de préparer l'aspirant policier à intervenir adéquatement et efficacement dans le contexte des opérations policières.

### **Attributions :**

Sous l'autorité du directeur de la formation initiale en patrouille-gendarmerie, la personne titulaire :

- Collabore à la planification, à l'organisation, à la coordination et au contrôle de l'ensemble des activités du programme;
- Assume un rôle-conseil auprès de son supérieur et contribue activement au développement et à la mise à jour du programme;
- Coordonne des projets et des dossiers spécifiques;
- Assure le bon fonctionnement du comité de programme de l'École, reçoit les demandes de modifications et réalise les premières analyses de faisabilité;
- Supporte la coordonnatrice du programme au niveau du suivi auprès des aspirants-policiers en lien avec leur parcours scolaire;
- Supporte la direction dans ses relations avec les partenaires externes, tels les collègues;
- Analyse des données, rédige des rapports et émet des recommandations;
- Assiste son supérieur dans la gestion administrative du programme, par exemple, en ce qui concerne l'élaboration et la mise à jour de politiques, de directives et de processus ainsi qu'au niveau de la reddition de comptes.

### **Conditions d'admission :**

- Être titulaire d'un baccalauréat en sciences de l'éducation, en administration ou tout autre diplôme jumelé à de l'expérience pertinente.
- Posséder un minimum de deux ans d'expérience pertinente à l'emploi.
- Avoir une connaissance avancée des logiciels Excel, Word, Outlook et démontrer une aisance à utiliser différents outils informatiques.
- Seront considérés comme des atouts :
  - Avoir une connaissance de base de la formation initiale en patrouille-gendarmerie;
  - Avoir de l'expérience en gestion de projet;
  - Avoir de l'expérience dans l'accompagnement à l'amélioration pédagogique de programmes de formation.

### **Compétences recherchées (en réf. au modèle Compmetrica) :**

Capacité d'analyse	Autonomie
Résolution de problèmes	Être organisé
Savoir travailler en équipe	Créativité/innovation
Savoir s'adapter	Capacité de synthèse
Communications interpersonnelles	Maîtriser la gestion de projets

### **Autre renseignement :**

- **Viens nous rencontrer et échanger lors du Salon de l'emploi qui se tiendra à la bâtisse industrielle de Trois-Rivières le 28 février 2024!**

### **Période d'inscription : du 23 février au 8 mars 2024**

Les personnes intéressées doivent s'inscrire en ligne dans la section « Emplois » de notre site Web au [www.enpq.qc.ca](http://www.enpq.qc.ca) d'ici le 8 mars 2024.

Québec 

POUR L'ÉQUITÉ EN EMPLOI

**RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS :** L'École nationale de police du Québec remercie les personnes qui manifestent leur intérêt en déposant leur candidature. Toutefois, seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées. L'ENPQ applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les minorités visibles, les minorités ethniques et les autochtones à poser leur candidature. Il est à noter que des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Toute candidate et candidat doit avoir le statut de citoyen canadien ou celui de résident permanent, ou encore être titulaire d'un permis de travail valide au Canada.